



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 AVRIL 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le douze du mois d'avril deux mil vingt-quatre à 14h heures et 30 minutes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme GRACIET Danièle, Mme HIRIBARREN Marie M. SAMARAN Max , Mme ALDASORO Sylvie, Mme MEILLEURAT Martine, Mme SALABERRY PICOT Victoire membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme FAVRE Nathalie,

Mme OURKHIA Annette

M. AGUERRE Roger

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 29 mars 2024

Nombre de membres présents : 14

Date d'affichage :

Nombre de membres ayant pris part au vote : 14

Pour : 14 Contre : Abstention :

Délibération n° 2024/14

C.C.A.S : affectation du résultat 2023 du budget du C.C.A.S.

M. le Président expose aux membres qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Et de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 pour un montant de - 66.670,06 €

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration :

DECIDE de reporter le déficit de fonctionnement du CCAS sur l'exercice 2024 ;

AUTORISE à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,

Didier MAISTERRENA